Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

académie Nantes

direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique

DOSSIER DE PRESSE

Nantes, le 27 mars 2019

Le Service National Universel
Une expérience citoyenne inédite pour 180 jeunes en Loire-Atlantique

Rassembler 180 jeunes volontaires en Loire-Atlantique, c'est l'objectif que se sont fixés les services de l'Etat et l'Académie de Nantes dans le cadre de ce projet citoyen inédit. Treize départements vont tester ce dispositif en 2019 et la Loire-Atlantique est l'un des territoires pilotes. L'esprit du Service National Universel (SNU) est résolument citoyen : il entend encourager les jeunes à s'engager pour la communauté et les sensibiliser à des valeurs communes.

Le SNU, une aventure citoyenne

Engagement du Président de la République, le SNU a pour but d'impliquer davantage la jeunesse française dans la vie de la Nation. Il a trois objectifs principaux : renforcer la cohésion entre les différents milieux sociaux et les territoires, expliquer les enjeux de défense et de sécurité nationale aux jeunes et enfin leur donner envie de s'engager dans la société.

Les trois étapes du SNU

Afin d'asseoir ce socle commun, la première étape consiste à rassembler les volontaires du 17 au 28 juin. Pendant douze jours, les jeunes vont évoluer ensemble dans le cadre d'un séjour d'intégration. L'aventure citoyenne commencera immédiatement puisque les jeunes quitteront leur département d'origine pour l'un des douze autres départements préfigurateurs. Faire connaissance avec des adolescents d'autres environnements sociaux et d'autres territoires, échanger sur les apprentissages et leurs expériences seront ainsi autant d'opportunités offertes pendant cette phase de cohésion.

L'hébergement sera collectif et les jeunes pourront être encadrés par des jeunes en service civique, des étudiants, des encadrants spécialisés ou des réservistes, tous formés spécifiquement pour ce projet par l'armée.

Lors de cette première étape, dont le but est de créer des liens et de favoriser la culture de l'engagement, les volontaires se verront proposer un large panel d'activités et d'enseignements. Pour leur développement personnel, des activités physiques seront organisées ainsi que des temps de bilan de compétences et d'orientation. Les jeunes seront également formés à la gestion de crise : premiers secours, exercices d'orientation et cyber-sécurité seront au programme. Ces deux semaines permettront bien sûr de faire le point sur les droits et devoirs républicains. Dans ce contexte, il sera possible de s'initier au code de la route, de comprendre le fonctionnement de la Justice ou encore de faire des ateliers pratiques sur les valeurs de la République.

La seconde phase du SNU s'effectuera entre juillet 2019 et juin 2020 et concrétisera les réflexions sur l'engagement. En effet, les jeunes seront en stage pendant douze jours ou 84 heures réparties dans l'année scolaire dans un de ces domaines au choix :

1) Aide à la personne, sanitaire et social, humanitaire
2) Environnement, développement durable
3) Culture, numérique
4) Défense, sécurité
5) Tutorat, éducation

Plusieurs types de structures pourront les accueillir : les associations, les services publics et les collectivités territoriales. Les jeunes qui effectueront leur séjour en dehors de la Loire-Atlantique seront réunis en septembre pour une rencontre de type « speed dating » avec les organismes pouvant accueillir des stagiaires.

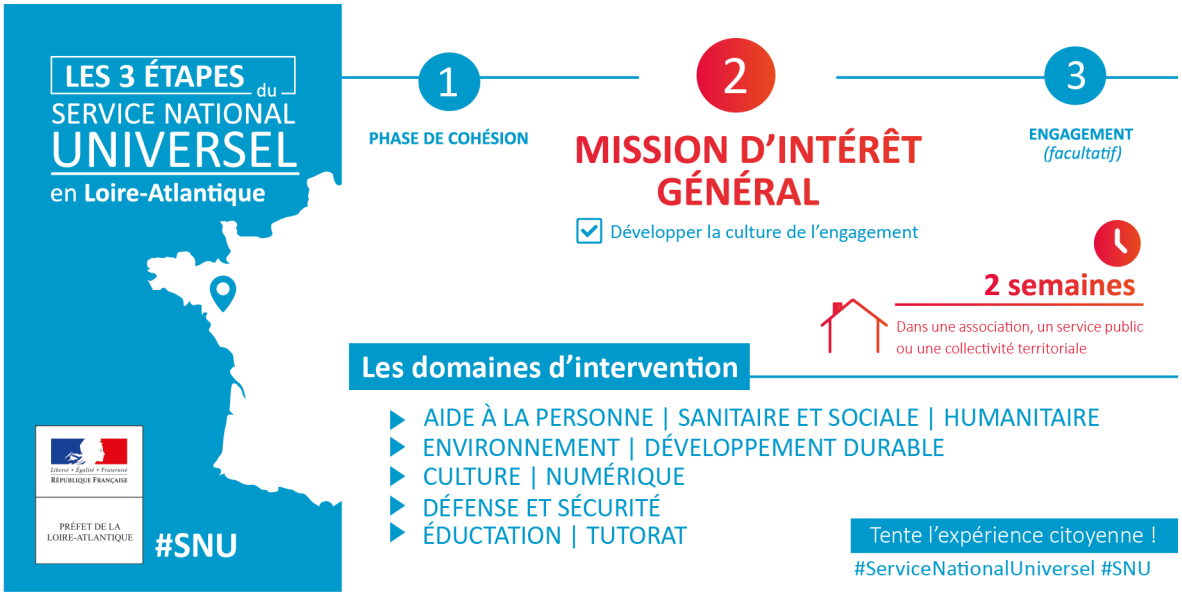

Enfin, le SNU se veut une porte ouverte vers l'engagement. En effet, une troisième phase facultative est proposée aux jeunes qui souhaiteront approfondir leur engagement, sur une période de trois mois minimum. Cette opportunité sera ouverte aux 16-25 ans et pourra être réalisée dans le domaine civil ou militaire.

Comment s'organise le SNU en Loire-Atlantique ?

La première phase de ce parcours citoyen commencera donc en juin. Tous les jeunes nés en 2003 peuvent y prétendrent s'ils sont de nationalité française et s'ils ont achevé leur classe de troisième. Pour cela, il suffit d'envoyer un mail à pref-candidature-snu@loire-atlantique.gouv.fr détaillant leur nom, prénom, leur lieu de naissance, la date de naissance, le lycée ainsi que la classe fréquentés. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 avril. Ils seront ensuite contactés par l'équipe du SNU. A ce jour, 75 jeunes sont inscrits, il reste donc encore des places !

Le département accueillera par ailleurs 180 jeunes issus des douze autres départements pour la première étape de cohésion. Ce séjour se déroulera au lycée profesionnel Olivier Guichard de Guérande du 17 au 28 juin 2019. Leur programme prévoit déjà d'intégrer une visite des Chantiers de l'Atlantique, leur participation aux commémorations de l'appel du 18 juin, un nettoyage de plage ou encore une course d'orientation.

Préfecture de la Loire-Atlantique
6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES
Service de la communication interministérielle
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.loire-atlantique.gouv.fr

@prefet44
Préfet des Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique